



## COMMISSION REGIONALE DE GESTION DES COMPETITIONS PROCES VERBAL N° 35

---

Réunion : 26/04/2022  
Horaires : 14h30 à 16h30      Présentiel/Visio

---

Président(e) : Mr André LUCAS

---

Présent(e)s : Mme Agnès IRLA  
Mrs. Jacques ADGE ; Mazouz BELGHARBI ; Michel BERTRAND ; François IRLA ; Jean Claude LAFFONT ; Rolland MAURIN ; Jo PADILLA ; Christian VIDAL

En Visio : Mme Chantal DELOGE, Cyril DURAND.

Excusé(e)s : Mme Ghyslaine SALDANA ; Mrs Patrick BOUDREAUULT ; Jean GABAS ; Christian GRAS ; Pierre Jean JULLIAN

---

### RAPPEL

Les présentes décisions ci-dessous sont susceptibles d'APPEL devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements Généraux de la LFO.

### Information

#### **Finale Régionale R1 et R2 Futsal Sénior :**

Les finales régionales se dérouleront le samedi après-midi 14 Mai à Carcassonne pour déterminer le vainqueur de R1 qui participera aux matchs de qualification (programmés par la FFF le 4 et le 11 juin 2022) pour monter en D2 et le Champion de R2.

Les compléments d'information seront transmis aux clubs désignés courant de semaine prochaine.

## COVID

La CRG des Compétitions, après étude et double contrôle des documents (5) transmis par le club demandant le report de la rencontre :

- 1 : rejette la demande formulée par le club
- 2 : Transmet le dossier à la CR de discipline pour suite à donner
- 3 : La rencontre a eu lieu

Le club, a été informé par courriel, du refus de la demande de report.

## Analyse FMI

***Suivant l'article 60 : Feuille de Match, Paragraphe 5. Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les douze (12) heures suivant les rencontres, sous peine d'amende fixée à l'annexe « dispositions financières ».***

**En cas de problème avec la tablette le jour de la rencontre pour établir la feuille de match :**

**-Vous devez faire une feuille papier traditionnelle.**

**-A la fin de la rencontre, lorsque l'arbitre a terminé et signé le document, vous devez le plus rapidement possible le scanner et le transmettre à la Ligue.**

**-En cas d'impossibilité, vous devez l'envoyer à la Ligue (service compétitions) par email, en dernier ressort par courrier postal dans les plus brefs délais.**

**Dans le cas où vous avez des problèmes avec la (les) tablette(s), prenez contact le plus rapidement possible avec nos informaticiens afin de résoudre vos problèmes.**

**Concernant un achat de tablette, les éléments nécessaires vous concernant sont sur le site de la ligue.**

## Absence FMI

Date	Compétition	Match	N° Match	Décision CRGC
23/04/2022	U20 Régional / . / Poule A	Montp Atlas Paillade 11 - Ales Ol 11	23573549	Amende 25€ club de MONTP. ATLAS PAILLADE 11 N°520449
24/04/2022	U18 Régional / . / Poule B	T.M.F.C. 11 - Perpignan O.C. 11	23423655	Amende 25€ club de T.M.F.C. 11 N°581893
24/04/2022	U17 Régional 1 / . / Poule A	Sète Fc 34 1 - Mende Av.Foot Lozère 1	23424097	Amende 25€ club de SETE FC 34 1 N°500095
23/04/2022	U15 Régional / . / Poule B	Pyrénées Ariègeoises 1 - Canet Roussillon Fc 1	23415727	Amende 25€ club PYRENEES ARIEGEOISES 1 N°582702
24/04/2022	U15 Régional / . / Poule D	Castres U.S Foot 1 - Fc Bagatelle 1	23415996	Amende 25€ club de CASTRES U.S. FOOT 1 N°547558
23/04/2022	Régional 2 - Féminin / Phase 1 / Poule B	Colomiers 1 - Jacou Clapiers F.A 1	23922970	Amende 25€ club de COLOMIERS 1 N°554286

### Retard FMI

Date	Compétition	Match	N° Match	Décision CRGC
23/04/2022	Régional 1 - Seniors / . / Poule A	Vendargues Pi 1 - Mende Av. Foot Lozère 1	23413790	Amende 25€ club de VENDARGUES PI 1 N°520449
23/04/2022	U 17 Régional 1 / . / Poule A	Perpignan O.C. 1 - Beaucairois Efc 1	23424101	Amende 25€ club de PERPIGNAN O.C 1 N°532645
23/04/2022	U 17 Régional 2 / . / Poule A	Perpignan O.C.2 - St Clément Mont 1	23424364	Amende 25€ club de PERPIGNAN O.C 1 N°532645
23/04/2022	U15 Régional / Poule B	U. St Estev. Perpig. Mm 1- Carcassonne Fac 1	23415729	Amende 25€ club de U. ST ESTEV. PERPIG. MM 1 N°530100
23/04/2022	U15 Régional / Poule C	Terrasses Du Tarn 1- L'Union St Jean Fc 1	23415863	Amende 25€ club de TERRASSES DU TARN 1 N°551830
23/04/2022	U15 Régional / Poule D	Millau So 1- Ent Du Vaurais 1	23415994	Amende 25€ club de MILLAU SO 1 N°503091
23/04/2022	Régional 2 - Féminin / Phase 1 / Poule B	F.C. Eaunes Labarthe 1- Toulouse 2	23922968	Amende 25€ club de F.C. EAUNES LABARTHE 1 N°547304
21/04/2022	Régional 2 F. Entreprise / Poule unique	Fenouillet/Roseraie 2 - A; Les Amis Du Bois 1	23527910	Amende 25€ club de FENOUILLET ROSERAIE 2 N°516340

### Matches Non Joués ou Arrêtés

Date	Compétition	Match	N° Match	Décision CRGC
23/04/2022	Régional 3 - Seniors / . / Poule G	Copains D'Abord 81 1 - Fenouillet Ua 1	23423245	Match arrêté dossier transmis à la CRRM
23/04/2022	U20 Régional / . / Poule A	Nîmes Chemin Bas 11 - Nîmes Lasallien 11	23573544	Match non joué dossier transmis à la CRRM
23/04/2022	U20 Régional / . / Poule A	Vendargues Pi 11 - Pérols Es 11	23573545	Match non joué dossier transmis à la CRRM
23/04/2022	U20 Régional / . / Poule B	Albères / Argeles 11 - St Jean-Vedas 11	23573676	Match arrêté dossier transmis à la CRRM
23/04/2022	U18 Régional / . / Poule B	Muret 11 - G.Ouest Audois Laur 11	23423654	Match non joué dossier transmis à la CRRM
23/04/2022	U 17 Régional 2 / . / Poule A	N. Chemin Bas 1 - Sète Fc 34 2	23424366	Match non joué dossier transmis à la CRRM
22/04/2022	Régional 2 - Féminin / Phase 1 / Poule A	Albi Marssac Tarn Fa 2 - Gaillacois Us 1	23922846	Match arrêté dossier transmis à la CRRM
<u>24/04/2022</u>	Régional 2 - Féminin / Phase 1 / Poule B	Beaucaire Stade 30 1 - Sète Fc 34 1	23922971	Match non joué dossier transmis à la CRRM

### Modifications / Reports / Reprogrammations

#### **REGIONAL 2 – Poule A**

Suite à l'arrêté municipal de la Ville de UCHAUD

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section Seniors,

⇒ **Décide** : de reporter la rencontre du 24.04 (terrain impraticable)

- UCHAUD / ANDUZE

### **REGIONAL 2 – Poule D**

Suite à l'arrêté municipal de la Ville de ST GAUDEN, nous précisant qu'à défaut d'éclairage, le terrain Honneur ne peut être utilisé en l'absence de luminosité suffisante

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section Seniors, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** : de programmer la rencontre du 23.04

- COMMINGE ST GAUDEN / GRISOLLES Le dimanche 24.04.22 à 15H00.

### **REGIONAL 2 – Poule A**

En raison du match de Ligue 1 MONTPELLIER HSC / METZ programmé le Dimanche 01.05.22 à 15H00 à la Mosson,

Suite à un mail du club MONTPELLIER ATLAS PAILLADE (du 26.04.22) nous précisant les conditions d'accès pour leur rencontre, en raison du match *LIGUE 1 – MONTPELLIER HSC / METZ* – programmé le Dimanche 01.05.22 à la Mosson

Suite à un échange téléphonique avec la Mairie de Montpellier nous confirmant ces précisions,

Précisions pour accéder au stade :

- Le club ATLAS PAILLADE vous informe que le responsable des Officiels est disposé à aller récupérer les Arbitres et les Délégués à l'entrée de la Paillade – 17H00 aux HALLES DES 4 SAISONS –
- La possibilité d'un parking sécurisé est disponible sur le site Pierre Vives, le responsable des Officiels aura un véhicule 7 places.
- A savoir qu'à partir de 16H00 (mi-temps du match de LIGUE 1) les barrages pour accéder à la Mosson sont levés.

La C.R Gestion des Compétitions section Seniors

⇒ **Décide** : de faire jouer la rencontre du 01.05.22

- MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / MONTPELLIER PETIT BARD à **18H30** sur le terrain MOSSON 5 à Montpellier.

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

### **REGIONAL 2 – poule D**

Suite à votre demande de modification via FOOTCLUBS N°480032 (accord des deux clubs) La Commission Régionale Gestion des Compétitions section JEUNES

⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE au report de la rencontre du 30.04.22

- FOIX / TARBES est maintenue au 30.04.22

### **REGIONAL 3 – poule E**

Suite réception mail du club de SAINT JEAN du FALGA informant que le 30.04 les installations sportives seront aménagées pour un tournoi le 01.05 des U6 aux U13,

Suite réception de la convention de mise à disposition d'un équipement sportif de la mairie de PAMIERS, La CRGC Section SENIORS,

⇒ **FIXE** la rencontre du 30.04.22 ST JEAN DU FALGA / SUD ASTARAC à 20h au terrain honneur Pierre BALUSSOU à PAMIERS

### **U20 REGIONAL – poule A**

Suite décision de la CRRM, réunion du 07.04.22, de jouer la rencontre en présence d'un arbitre officiel à la charge des deux clubs -

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** : de reprogrammer la rencontre du 12.02,

- MAURIN / ATLAS PAILLADE le SAMEDI 07.05.22

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

Suite aux accords des deux clubs (MAUGUIO CARNON et LATTES)

La CRGC section JEUNES

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE au report de la rencontre du 30.04.22
- MAUGUIO CARNON / LATTES remis au 04.05.22 à 19H00

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

#### **U20 REGIONAL – Poule B**

Suite aux accords des deux clubs (FRONTIGNAN et ST ESTEVE PERPI)

La CRGC section JEUNES

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE au report de la rencontre du 23.04.22
- FRONTIGNAN / US ST ESTEVE PERPIGNAN remis au 08.05.22 à 11H00

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

Suite aux accords des deux clubs (SETE FC et MTP ARCEAUX)

La CRGC section JEUNES

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE au report de la rencontre du 23.04.22
- SETE FC / MTP ARCEAUX remis au Mercredi 27.04.22 à 19H30

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

#### **U17 REGIONAL 1 – poule A**

Suite décision de la CRRM, réunion du 21.04.22,

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer la rencontre non jouée sur place du 2 avril,
- PERPIGNAN OC / NARBONNE F.U le SAMEDI 30.04.22 à 15H30

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

Demande et accord des 2 clubs pour repositionner la rencontre du 07.05 au 15.05.22

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES,

- ⇒ **Emet** : un AVIS DEFAVORABLE à la demande des 2 clubs ; la CRGC ne traite plus les matchs déjà reportés
- CANET ROUSSILLON FC / PERPIGNAN OC reste fixée le 07.05.22

#### **U17 REGIONAL 2 – poule A**

Suite réception du mail du club de FABREGUES le 23.04.22

La CRGC Section JEUNES

- ⇒ ENREGISTRE le 1er forfait de l'équipe de FABREGUES pour la rencontre du 23.04
- MILLAU / FABREGUES

#### **U16 REGIONAL – poule A**

Suite réception du mail du club de MILLAU le 22.04.22

La CRGC Section JEUNES

- ⇒ ENREGISTRE le 1er forfait de l'équipe de MILLAU pour la rencontre du 23.04
- FABREGUES / MILLAU

#### **U16 REGIONAL – poule C**

Suite réception du mail du club de GCPVDO le 22.04.22

La CRGC Section JEUNES

- ⇒ ENREGISTRE le 1er forfait de l'équipe de GCPVDO pour la rencontre du 24.04
- LOURDES / GCPVDO

### **U15 REGIONAL – Poule C**

Suite à la convocation de 3 joueurs de l'UNION DES JEUNES SPORTIF 31 (851135) pour l'INTER LIGUES U15 Futsal du 23 et 24 avril 2022,

La C.R Gestion des Compétitions Section Jeunes

- ⇒ DECIDE de REPORTER la rencontre du 23.04.22
- AGS / UJS TOULOUSE **au 30.04.22**

### **REGIONAL 1 FOOTBALL ENTREPRISE**

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section Football Diversifié, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer la rencontre du 11.04, arrêtée pour cause de panne d'éclairage,
- INTERNAT TLSE 1 / FENOUILLET ROSERAIE le 02.05.22 à 19H45 au complexe sportif de Lardenne n°3

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

### **FEMININES REGIONAL 2 – Poule A**

Suite à l'arrêté municipal de la Ville de MARSSAC (terrain Désiré GARCH),

Suite au courrier du club de club ALBI MARSSAC proposant une autre installation,

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section Féminines, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de programmer la rencontre du 23.04
- ALBI MARSSAC / GAILLAC Le Vendredi 22.04.22 à 20H30 au stade Base de Loisir CANTEPAU N°1 à Albi.

### **FEMININES REGIONAL 2 – Poule B**

Suite à l'arrêté municipal de la Ville de BEUCAIRE,

Suite réception du mail de FC SETE et BEUCAIRE,

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section Féminines, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer la rencontre du 24.04, non jouée par terrain impraticable
- BEUCAIRE STADE / SETE au 15.05.22

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

### **U18 FEM REGIONAL 2 – Poule B**

Suite aux accords des deux clubs (ALES OL et GAFC)

La CRGC section JEUNES

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE au report de la rencontre du 30.04.22
- ALES OL / GAFC remis au 14.05.22 à 14H00

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

**Le Président**

André LUCAS

**La Secrétaire**

Agnès IRLA